

Sujet et choix du sujet en français

Mohsen

ASSIBPOUR * 

Professeur assistant du département de langue et littérature françaises, Faculté des lettres persanes et langues étrangères, Université de Tabriz, Tabriz, Iran.

Résumé

Depuis toujours la notion de « sujet » constituait un lieu de controverse chez les linguistes, grammairiens et sémanticiens, de sorte que leurs contributions plus que de la déterminer, ont mené à en révéler la nature complexe. Cet élément mystérieux, qui est par ailleurs de longueur variée et qui n'a pas de place fixe dans la phrase, est désigné par différents termes selon la théorie de référence qui en traite. Ainsi, aura-t-on affaire à : « sujet du verbe », « sujet de l'énoncé », « sujet grammatical », « sujet logique », « sujet psychologique », « sujet effacé », « agent », « complément d'agent », « thème », etc. Cet article a pour but d'introduire un déplacement de perspective dans la façon dont on s'intéresse au sujet pour en limiter l'étude à ce qu'il présente, à la fois, de problématique et d'utile pour un cours de FLE : problématique, parce que, le sujet étant pour nous ce seuil d'entrée à la phrase qui n'est pourtant pas toujours et *a priori* disponible pour l'apprenant, celui-ci risque de se sentir d'ores et déjà bloqué pour s'exprimer en langue étrangère ; utile, parce qu'une fois trouvé, il change en un axe autour duquel germe la phrase et s'articulent ses composantes. Après avoir tracé - à travers des exemples dont la plupart sont fabriqués pour des raisons de démonstration - un panorama de ses subtilités intrinsèques,

* Auteur correspondant : assibpour@tabrizu.ac.ir

Comment citer : Assibpour M. (2026). Sujet et choix du sujet en français, *Recherches en langue française*, 6(12), 49-78. DOI: 10.22054/RLF.2026.90596.1234.

nous nous sommes proposé de définir quelques stratégies susceptibles d'aider les apprenants dans leur choix du sujet et par là même, dans leurs productions en langue cible. Nous les avons dénommées : stratégie de « sujet allié », de « sujet co-sémique » et de « sujet synthétique ».

Mots clés : Sujet, apprentissage, production, sujet allié, sujet co-sémique, sujet synthétique.

Introduction

Nous entendons ici revisiter la définition de « sujet » en tant que partie de phrase à laquelle correspond un verbe, agent effectuant une action ou encore, ce sur quoi porte la nouvelle information introduite par le prédicat.

On peut distinguer différents types de sujet en français (différentes classes grammaticales qui sont susceptibles de remplir cette fonction). Ainsi, la fonction sujet peut-elle être assurée par :

- un nom : *Jean joue de la guitare.*
- un pronom : *Il joue de la guitare.*
- un syntagme nominal : *Le son de sa nouvelle guitare électrique lui paraît bizarre.*
- un infinitif : *Le voir jouer de la guitare nous remplit de joie.*
- une sous-phrase revêtant la forme d'une subordonnée relative : *Qui le voit jouer, admire son talent.*
- ou complétive : *Qu'un enfant de son âge joue si superbement épate ses professeurs.*

et reste hors du champ d'emploi d'autres catégories comme les participes ou les adverbes.

Mais le statut du « sujet » pour lequel nous optons ici est celui de *support* et *siège*. Le sujet est ainsi le siège de la phrase, le point où elle prend naissance et commence à exister, où se déclenche le

processus de mise en phrase, et enfin, d'où la phrase part. Donc, à côté de notions comme « sujet grammatical », « sujet logique », « sujet sémantique », etc., celle de « sujet efficace » que nous proposons ici nous paraît pouvoir remédier à certains problèmes des apprenants dans leur tâche de trouver un sujet et, de ce fait même, de produire des phrases.

Comme la brève typologie du sujet que nous avons proposée ci-dessus le montre, le métalangage grammatical - qui a pour fonction d'établir des catégories pour décrire différentes unités de la langue - confond deux ordres de choses, dès qu'il se donne comme tâche d'expliquer toute production de phrase par un regroupement de concepts prédéfinis : ce qu'un élément *est* essentiellement et de par sa nature et ce qu'un élément *devient* en vertu de la fonction particulière qu'il remplit dans la phrase où il apparaît. Des termes comme « nom », « verbe », « conjonction », « infinitif », etc. appartiennent au premier groupe et « sujet » et « complément d'objet » au deuxième. Aussi, le métalangage porte-t-il, selon le cas, deux regards hétéroclites sur les unités de la langue : *essentialiste* et *fonctionnaliste*.

Un nom devient sujet et un autre adverbe de lieu suivant leurs environnements immédiats respectifs, sauf que le nom en question, dans le deuxième cas, à la différence du premier où il n'est caractérisé par aucune spécificité grammaticale, devrait avoir été un nom de « lieu ». Le sujet se laisse donc, deux fois moins, grammaticaliser, par rapport par exemple à un gérondif ou un adjectif. Le tableau ci-dessous, qui retrace le statut du mot « maison » à travers ses différentes désignations terminologiques en le comparant avec « jeune », a pour vocation de souligner le retard qui survient avant qu'on ne puisse s'autoriser à qualifier un élément de « sujet » :

JEUNE	statut		MAISON
<i>jeune</i>	adjectif	nom	<i>une maison</i>

<i>jeune</i> <i>homme</i>	adjectif	adverbe de lieu	<i>à la maison</i>
<i>Il est jeune.</i>	adjectif attribut	(- sujet)	<i>La maison a un</i> <i>jardin.</i>

On pourrait alors dire que le sujet n'est pas un concept grammatical, mais *pseudo-*, ou au moins, *para-grammatical*, d'où la difficulté inhérente à son choix chez le locuteur étranger. Un fait assez banal qui témoigne, encore une fois, de cette situation particulière du sujet parmi les autres composantes de la phrase, est qu'aucune entrée dans le dictionnaire n'est caractérisée par le terme « sujet ».

Des affirmations de type :

- « à » est une préposition : les prépositions sont des mots invariables, introduisant un complément et marquant le rapport qui unit ce complément au mot complété ; (*Le nouveau Petit Robert* (2010))
- « à cause de » est une locution prépositive : les locutions prépositives ou prépositionnelles sont des groupes de mots (adverbe ou locution nominale suivie d'une préposition) jouant le rôle d'une préposition ; (*Grand dictionnaire linguistique & sciences du langage* (2007))

ou encore :

- « qui m'a plu » est une subordonnée relative : les subordonnées relatives sont des propositions comportant un relatif, insérées dans le syntagme nominal constituant d'une phrase matrice (ou phrase principale) ; (*Ibid*)

qu'on rencontre si souvent dans les manuels de grammaire, tout en étant pertinentes et aidant à la compréhension de différentes classes de mots

qui sont repérables au sein d'une langue donnée, se discréditent par leur incapacité à s'appliquer à des catégories comme « sujet » qui ne s'y laissent pas entrer :

* - X est un sujet. Les sujets sont

D'un côté, pour exister, le sujet a besoin d'une structure où il se fera reconnaître comme tel. De l'autre, cette structure ne voit pas le jour sans s'être préalablement attribué *son* sujet. On se retrouve ainsi dans un cercle vicieux d'où on ne peut sortir qu'en consentant à l'idée que le sujet et la structure qui le renferme seraient d'emblée donnés au locuteur ou, autrement dit, que le choix d'un sujet et d'une structure qui correspondent à ce qu'on souhaite dire irait de soi.

L'idée de départ du présent travail, c'est donc que le choix du sujet se fait au mépris du rôle sémantique qu'il joue dans la phrase parmi un ensemble d'autres éléments dont chacun contribue, pour sa part, à la signification de la même phrase. Cela renvoie à dire que l'élément qui va se voir attribuer la fonction de sujet de phrase n'est pas préalablement donné et reconnu tel quel. Par contre, et contrairement à ce que la relation prédicative laisse croire, n'importe quel élément, faute de quelque verbe qui y corresponde dans la langue dont il est question, ne saurait se mettre en tête de la phrase et, du coup, s'affirmer être à l'origine de cette relation. Ainsi, pour rendre compte d'une situation où Jean met une veste bleue, l'énonciateur optera-t-il pour :

(1) *Jean met une veste bleue.*

, la possibilité d'une phrase qui aurait « une veste bleue » pour sujet étant écartée dans la langue qu'il parle.

Méthodologie

Le sujet était depuis toujours étudié du point de vue de son statut dans la phrase et non pas de ce qu'il porte de décisif, même de fatal, en lui pour l'apprentissage et la production en langue étrangère. Dans ce

travail, après avoir relevé certains facteurs qui sous-tendent son choix pour l'énoncé - où nous partons de celui-ci à la recherche d'hypothèses restituant une genèse pour celui-là - nous faisons le chemin inverse afin d'offrir quelques pistes pédagogiques pour trouver des points d'appui à sa conception en tant qu'instaurateur de cet énoncé. Dans nos analyses, nous suivrons une démarche croisée où des données issues de disciplines aussi variées que syntaxe, théorie d'information, analyse du discours, lexicologie, psychologie, ... sont convergées et interprétées en fonction de nos expériences d'apprenant, puis professeur de français.

1. Que le sujet est-il chargé d'exprimer ?

La possibilité, pour une langue et dans une situation d'énonciation données, d'avoir tour à tour deux éléments et même plus en position de sujet de phrase, tient à deux facteurs. Le premier est interne et relève, comme l'exemple précédent l'a montré, des capacités sémantico-syntaxiques de la langue en question à dire la même chose avec des phrases ayant des sujets différents ; le deuxième est externe et tributaire du point de vue que l'énonciateur adopte dans sa description de la réalité. Ainsi, mon choix de l'élément servant de sujet dans ma phrase est-il doublement conditionné : d'un côté, par les options que la langue met à ma disposition à cet égard et de l'autre, par l'accent que je mets sur tel ou tel élément de la réalité qu'il s'agit de rendre verbalement, en transformant cet élément en *angle* à partir duquel j'envisage cette dernière. C'est cet élément-ci qui, dans la traduction verbale que je donne de la situation, occupera la position de sujet. Les phrases suivantes sont toutes grammaticalement correctes et sémantiquement acceptables en français. Elles ont pour objet la politique d'un site d'internet en matière de son mode d'accessibilité :

(2) *Le site assure un accès gratuit à ses données.*

(2') *Le site est gratuitement accessible.*

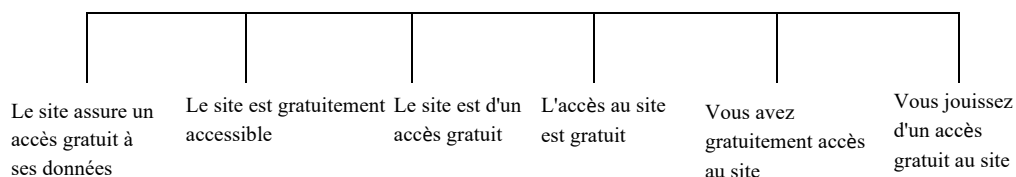
(2'') *Le site est d'un accès gratuit.*

(2''') *L'accès au site est gratuit.*

(2''''') *Vous avez gratuitement accès au site.*

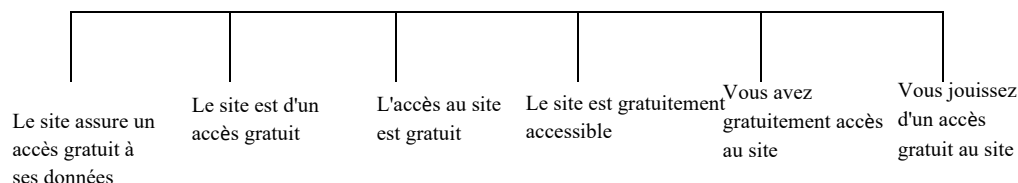
(2''''''') *Vous jouissez d'un accès gratuit au site.*

Dans les trois premières phrases, la fonction de sujet est assurée par le site qui offre un accès gratuit à ses usagers ; dans la suivante, par l'appareillage du site concerné par cet avantage ; et dans les deux dernières, par celui qui profite de cet avantage. On pourrait également opposer ces phrases en s'intéressant cette fois au statut que l'objet dont elles traitent, à savoir « le libre accès au site », admet à chaque fois, ce qui donnera lieu à un éventail de points de vue encore plus nuancé. La gratuité de cet accès sera alors : ce que le site offre dans la première phrase ; une caractéristique de ce dernier dans la deuxième ; ce qui le caractérise (ce à partir de quoi le locuteur l'aborde) dans la troisième ; abordé en soi et pour soi (en vertu de l'emploi d'un verbe copule) dans la quatrième ; ce que l'utilisateur trouve dans la cinquième ; et enfin, ce qu'il vit dans la sixième. Dans le schéma ci-dessous, à mesure qu'on avance vers la droite de l'axe, on constate que la force à la fois subjectale et agentive de l'élément « site » s'affaiblit au profit de l'élément « vous » (en passant par un point neutre, soit le quatrième) :



Il est autant possible d'arranger les choix du locuteur des phrases susceptibles d'exprimer la particularité du site dont il est question ici, en définissant pour celle-ci une *gamme existentielle* à travers laquelle

le locuteur la conduit vers son ultime actualisation. Dans ce cas-là, les phrases se répartissent autrement sur un axe dont les différentes graduations modulent le visage du problème à mesure qu'il revêt un aspect pragmatique :



La question qui se pose ici est donc de savoir à quel moment du parcours qu'on peut lui imaginer – depuis que les concepteurs du site en ont convenu jusqu'à son appréciation par ses usagers – s'intéresse-t-on à cette modalité. Par exemple, dans notre schéma, à partir du deuxième avant-dernier point où est en jeu l'adjectif « accessible » dont les formes paraphrasées correspondantes (*qu'on peut accéder / qui peut être accédé (par)*), procèdent, dans leurs constructions, de deux processus de modalisation (*peut*) et transitivisation (*que*) ou passivisation (*être accédé*), on commence à *homoniser* le problème, si l'on entend par cette expression le fait de restituer quelque chose dans une perspective « humaine » : l'image de l'utilisateur commence à dominer.

2. Sujet abordé en termes de charge informative

Il ne faut pas confondre le sujet grammatical dans l'approche par fonction et le sujet tel qu'il est conçu dans la relation prédicative. Dans :

(3) *Le parc est ouvert.*

le sujet est « le parc » pour les deux approches ; dans :

(4) *Le parc est ouvert au public.*

le sujet est « le parc » dans la première et « le parc est ouvert » dans la deuxième, « au public » y jouant le rôle de prédicat ; et enfin, dans :

(5) *Le parc est ouvert au public jusqu'au deux novembre.*

le sujet est toujours « le parc » dans la première et « le parc est ouvert au public » dans la deuxième, « jusqu'au deux novembre » étant qualifié de prédicat dans cette dernière. D'une part, comme les phrases sous (4) et (5) le montrent, il arrive que le sujet se dilate considérablement et que toute une proposition se fasse admettre à ce titre quand la visée informative de l'énoncé réside autre part que dans cette proposition. D'autre part, contrairement à l'opinion courante qui suppose que chaque phrase a un prédicat et véhicule, du coup, une seule information, une vue différente de la structure informationnelle de la même phrase (5) la donnera comme en renfermant deux : le public *aussi* peut visiter le parc, *mais pas* au-delà du deux novembre.

Dans certaines phrases comme (4) ou encore :

(6) *J'avais l'accord de mes associés.*

où « le parc » et « je » sont des éléments au sujet desquels on annonce quelque chose de nouveau, le sujet correspond au mieux à la définition qu'on lui assigne normalement dans la théorie prédicative, dans la mesure où il est la partie de phrase qui a le moins d'attrait informatif pour l'interlocuteur. C'est un simple « support » en-deçà du projet communicatif de l'énonciateur, sur quoi va reposer l'« apport » d'un prédicat. C'est d'ailleurs pourquoi les théoriciens tendent à intégrer un sujet trop atone dans le cadre du prédicat même, comme Maillard qui affirme : « tout sujet implique un prédicat, l'inverse est loin d'être vrai », (p. 28) ce qui signifie qu'il peut y avoir des phrases sans sujet.

En revanche, dans un cas où les locuteurs de ces phrases formulent autrement la liberté d'entrée au parc et l'adhésion des associés à l'idée mise en avant par celui qui parle, en produisant respectivement :

(4') *Tout le monde peut visiter le parc.*

et

(6') *Mes associés ont donné leur accord.*

le sujet ne saurait plus être considéré comme neutre et dissous dans le prédicat, mais comme, curieusement, la partie la plus importante de l'information et donc du prédicat, c'est-à-dire un « non-sujet ». Ces deux exemples sont susceptibles de mettre en cause la conviction largement partagée qui veut que ce qu'on va dire à propos de l'élément démarrant la phrase – nous nous sommes gardé de traiter cet élément de « sujet » en tant que « thème » de la phrase ! – intéresse le récepteur du message plus que cet élément lui-même.

Ainsi, dans :

(7) *La tentation est grande, chez les esprits faibles.*

(8) *La faute est à qui ?*

(9) *Le choc est inévitable.*

le cas est-il encore plus significatif dans la mesure où dans chacune de ces phrases, ce serait justement le premier mot, traité de « sujet » en théorie et donc censé être antérieur au *dit* de la phrase, qui accomplit curieusement la finalité communicative de la parole. Le seul fait de faire respectivement mention de « tentation », de « faute » et de « choc » suffit ici à transformer ces derniers en *ce* que le locuteur cherche à mettre en relief à travers une phrase qui ne commence qu'à naître : le locuteur nous dit qu'il y a une tentation avant de dire que les âmes fragiles en sont la première cible ; qu'une faute est commise avant de susciter la question de savoir qui en est l'auteur ; et enfin, que deux personnes ou groupes s'affrontent avant de préciser que cet affrontement est la conséquence naturelle d'une suite de faits.

(10) *La phrase : Les frais de l'hébergement sont à la charge du candidat.*

où sont soulevées, dès le prime abord, la question des frais et celle de leur financement qu'elle provoque implicitement, exprime de façon plus catégorique, par rapport à une phrase comme :

(10') *Le candidat prendra en charge les frais de son hébergement.*

l'engagement qui est à remplir par la personne, à moins que dans cette dernière, le mot « candidat » ne se transforme en *sujet psychologique*¹ en admettant un accent d'insistance². La raison en est que le fait annoncé par une phrase qui tout en ayant à sa tête un objet inanimé comme sujet grammatical ne saurait être qualifiée de passive, s'avère finalisé et incontournable et, de ce fait, censé être indifférent à l'avis de quelque agent extérieur qu'il soit (ici, le candidat) à son égard. Le même raisonnement vaut pour distinguer des phrases dans le couple susmentionné (4) / (4').

3. Questionner le rôle de la structuration de la phrase dans le repérage du sujet

Nous trouvons ainsi que la définition, devenue classique, du sujet en tant que partie de phrase supposée d'être *connue* sera inopérante si le terme souligné ne s'ouvre pas sur des sens plus larges que celui qu'il veut faire habituellement entendre. Il est ainsi des phrases où le sujet correspond à ce dont une anticipation établie à partir des données de notre encyclopédie mentale, activées en réponse avec la situation d'énonciation, fait attendre la venue. Par exemple, pour la deuxième phrase sous (11) et ses variétés (11' et 11''), le sujet (que nous avons souligné) est, plutôt que d'être littéralement connu de l'interlocuteur, *envisageable* par lui, sa connaissance du monde lui apprenant qu'en

¹ Cette transformation du sujet logique en sujet psychologique est bien évidente dans la dislocation gauche ou droite : « LE GENDARME, IL a attrapé un voleur et IL a attrapé un voleur, LE GENDARME [(le gendarme et pas, par exemple, le banquier a attrapé un voleur)]. » (Wilmet, p. 457). Notons que cette focalisation sur le sujet ne doit pas mener à le faire prendre pour prédicat.

² Pottier nous fait remarquer que « les moyens syntaxiques sont limités, alors que les désirs sémantiques sont immenses. D'où la situation banale dans toutes les langues d'une ambiguïté des constructions syntaxiques telles qu'elles sont linéarisées dans le discours. » (1980, p. 2)

temps de maladie, on renonce très probablement à certaines de ses activités :

(11) *Je suis malade. Je ne vais pas sortir aujourd'hui.*

(11') *Je suis malade. Je ne vais pas faire le ménage aujourd'hui.*

(11'') *Je suis malade. Je ne vais pas attendre une heure dans la rue*

Selon ce constat, pour qu'un élément soit reconnu comme sujet de phrase, il n'est pas besoin de l'avoir déjà eu, explicitement ou implicitement, quelque part dans le discours correspondant. Il suffit, par contre, que d'autres discours à contenu comparable et à d'autres occasions l'appuient suffisamment pour qu'il prenne le statut du présupposé pour la phrase actuelle.

De même, dans :

(1) *Un séisme s'est produit le 1^{er} janvier 2024 au Japon. Il a causé d'importants dégâts.*

le séisme étant réputé être le phénomène naturel au plus fort caractère causal (au sens géophysique du terme), le récepteur du message s'attend à ce que ce dernier parle, dans la deuxième phrase, d'éventuelles conséquences qu'il a eues au Japon. Donc, pour lui, le verbe de cette phrase n'est pas inclus dans la nouvelle information qui ne commence qu'après la partie soulignée.

Une transformation de cette phrase en voix passive ne change rien aux fonctions que remplit chacune des deux moitiés que nous venons d'y distinguer :

(2) * *Un séisme s'est produit le 1^{er} janvier 2024 au Japon. D'importants dégâts ont été causés.*

prédicat

sujet

Nous ouvrons ici une parenthèse pour noter que cette répartition des éléments au sein de la relation prédicative va à l'encontre de ce qu'on constate normalement avec des phrases passives, comme celles sous (14) et (15) où l'intérêt informatif de l'affirmation réside, à l'inverse, dans leur deuxième moitié :

(3) *La vitre a été cassée.*

 sujet prédicat

(12) *La vitre a été colorée.*

 sujet prédicat

La confrontation des énoncés sous (14) et (15) avec (13) montre que l'identification – en termes de Kerbrat-Orecchioni – du « focus » de la phrase n'est pas seulement affaire de la structure et de la disposition syntaxique de celle-ci et qu'il y a d'autres facteurs à prendre en considération. Parmi ces facteurs, nous pourrions citer notamment la nature du fait sur lequel porte le discours (par exemple, « tornade » vs « séisme » dans (16) et (17)) et l'importance relative que chacun des deux pans informatifs que présente le même énoncé recouvre par rapport à l'autre (par exemple, « une douzaine de dossiers » vs « identiques » dans (18)) pour le destinataire du message. Dans cette optique, l'évaluation que ce dernier fait de la valeur statutaire de chacune des deux parties du contenu de l'énoncé affecte considérablement la connaissance de son focus :

(13) *Une tornade s'est produite en Amérique du Nord. Les dégâts étaient importants.*

(14) *Un séisme s'est produit le 1^{er} janvier 2024 au Japon. Les dégâts étaient importants.*

(15) *On a cherché dans les archives départementales. Une douzaine de dossiers étaient identiques.*

Dans (16), la formulation des phrases est telle que le fait qu'il y avait des dégâts est donné comme présupposé. Dans ce cas, la gravité des

dommages causés par la tornade constitue le posé de l'énoncé, c'est-à-dire sa partie censée retenir le plus l'attention du récepteur ou, tout simplement, son prédicat. Mais, étant donné que les tornades sont, par rapport par exemple aux cyclones ou séismes, d'une force destructive moins importante et qu'elles ne constituent pas toujours un objet d'inquiétude, il se peut autant que, pour quiconque d'autre, le fait même que cette tornade particulière a entraîné des dégâts revête une importance égale à celle de leur ampleur (que précise par la suite le mot « importants »). Ainsi, plutôt que de voir, dans cet énoncé, un sujet suivi de son prédicat, y trouverions-nous deux prédicats qui entrent dans la constitution d'un hyper-prédicat ou un *prédicat psychologique*, comme le schéma suivant explicite ce point de vue :

(16) *Une tornade s'est produite en Amérique du Nord. Les dégâts*

prédicat 1

étaient importants. (prédicat psychologique : « Les dégâts

prédicat 2

étaient importants ».)

Face aux énoncés tels que le deuxième dans (16), nous nous trouvons en présence d'un type particulier d'organisation du discours que nous nommerions *atomisation prédicative* et sur lequel nous reviendrons dans la dernière partie de notre travail. Suivant ce procédé, un prédicat de base comprenant deux éléments du même intérêt informatif se divise, par l'interposition d'un verbe copule comme « être », en deux entités prédicatives distinctes. « D'importants dégâts » dans (16') seraient ce prédicat de base qui donne lieu aux deux prédicats ou deux éléments prédicatifs que nous avons relevés dans l'énoncé de surface correspondant ((16)) :

(16') *Une tornade s'est produite en Amérique du Nord. On a signalé d'importants dégâts.*

Comme nous voyons ici, au cours de l'atomisation prédictive, l'adjectif-épithète se transforme en adjectif-attribut. Pour que cette transformation ait lieu, il faut que les éléments dont la présence dans l'énoncé est nulle d'un point de vue informatif quittent petit à petit son espace pour laisser l'intégralité de ce dernier au développement du prédicat, comme en témoignent, ci-dessous, les deux phases qui sous-tendent tour à tour la naissance de (18) :

(18') On a cherché dans les archives départementales et (on) a détecté une douzaine de dossiers identiques.

(18'') On a cherché dans les archives départementales. Une douzaine de dossiers identiques ont été détectés.

Dans tous ces cas, il s'agit donc des énoncés à deux prédicats et d'où le sujet est absent. En fonction d'un certain nombre de facteurs propres à la situation d'énonciation en jeu, le destinataire module la charge informative des différentes composantes de l'énoncé qu'il traite. Cela signifie, pour ce type particulier d'énoncé, que les deux entrées informatives par où il peut approcher l'énoncé peuvent prendre une importance égale ou non à ses yeux. En effet, cette importance se mesure, pour chacun des deux prédicats, en termes de *taux informationnel relatif*. En mots simples, des deux prédicats compris au sein du même énoncé, paraît prioritaire et stratégique celui qui arrive à éclipser l'autre. La traduction en termes de « thème-rhème » des énoncés (16), (17) et (18) les interprètera respectivement comme suit :

- Une tornade en Amérique du Nord, les dégâts étaient importants.
thème rhème
- Un séisme au Japon, les dégâts étaient importants.
thème rhème
- Les archives départementales, une douzaine de dossiers
thème rhème

étaient identiques.

Nous allons représenter ici l'importance relative des prédicats que nous avons repérés pour chacun de ces énoncés - en tant qu'un lecteur-auditeur parmi d'autres qui comprend à sa façon les situations décrites - en la marquant à chaque fois par les signes +, - ou = :

(16) *Une tornade s'est produite en Amérique du Nord. Les dégâts étaient importants.*

= important

= important

(17) *Un séisme s'est produit le 1^{er} janvier 2024 au Japon. Les dégâts étaient importants.*

+ important

- important

(18) *On a cherché dans les archives départementales. Une douzaine de dossiers étaient identiques.*

+ important

- important

Dans (16), les deux prédicats sont jugés avoir la même importance, puisque l'annonce même des « dégâts » au sujet d'une tornade, étant donné que ce genre de phénomène naturel n'en entraîne pas toujours et forcément, renvoie à les faire *déjà* considérer comme « importants ». Nous dirions alors que la force prédicative y est partagée et équilibrée entre les deux moitiés. Dans (17), l'indication temporelle assez détaillée apportée par le premier énoncé sur le moment de l'événement, le fait qu'il avait lieu dans un pays qui est réputé en connaître souvent et de très forts et qu'enfin, le pays en question est, par contre, l'un des plus résistants aux secousses, fait que le lecteur ou l'auditeur, dès la vue ou l'entente du terme « dégâts », les considère comme sérieux et que, de ce fait, le deuxième prédicat ne change pas grand-chose à sa compréhension de départ. La force prédicative est donc maximisée dans

la première moitié suivant la structure informationnelle qu'adopte la phrase ici, comme il en va de même également pour (18). Dans ce dernier exemple, le deuxième prédicat dit une chose et en tait une autre : tout en soulignant que les dossiers sont reliés ensemble par un trait commun, celui-ci reste soit à déduire des phrases précédentes du discours soit à découvrir dans celles qui y vont suivre. Le chiffre que le premier prédicat est chargé d'exprimer rapporte alors plus à la connaissance en la matière. En d'autres termes, le premier prédicat s'attribue une part plus grande d'information que le deuxième.

Ces considérations font supposer qu'un changement dans le deuxième prédicat, sans aucune autre modification dans les deux énoncés qui se donnent suite, mènerait à une interprétation différente quant à la charge informationnelle des deux prédicats ainsi renouvelés, comme les cas suivants montrent ce point :

(17') *Un séisme s'est produit le 1er janvier 2024 au Japon. Les dégâts étaient minimes.*

- important

+ important

(17'') *Un séisme s'est produit le 1er janvier 2024 au Japon. Les dégâts étaient estimés à quelques milliers de millions de dollars.*

- important

+ important

(18''') *On a cherché dans les archives départementales. Une douzaine de dossiers étaient volés.*

- important

+ important

Nous n'avons pas ici l'intention d'établir, une fois pour toutes, l'importance des deux prédicats compris dans chacun des énoncés ci-dessus et, ce faisant, d'indiquer lequel est le plus important, mais de faire remarquer que tout un chacun procède, dans son traitement de l'information véhiculée par de tels énoncés, à une sorte d'*ajustement informationnel*.

4. Défis de l'emploi du sujet dans un cours d'expression

Mais quoi que soit du traitement de l'information en termes de sujet et de prédicat et des difficultés auxquelles nous sommes confrontés pour distinguer – plutôt que ce qui est nouveau dans l'énoncé de ce qui ne l'est pas – ce qui est plus important de ce qui l'est moins, la production de l'énoncé ou, pour mieux dire, sa formulation par l'énonciateur reste indifférente à de telles considérations, dans ce sens que, dans les conditions réelles de l'usage de la langue, celui-ci procède à la réalisation des phrases toutes entières et non à l'élaboration, en deux temps, d'une structure de type « sujet + prédicat ». En effet, l'opposition sujet / prédicat ou, dans la perspective de l'approche par rôles thématiques, thème / rhème, n'étant pertinente qu'une fois qu'on dispose de l'énoncé sous sa forme achevée, une analyse formelle de la phrase, toute subtile qu'elle soit, perd tout son intérêt en matière de l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère. Dire à l'apprenant que le sujet est « ce dont on parle » ne l'aide pas forcément dans sa tâche de formuler « ce qu'il veut dire », puisque tout en étant conscient du contenu qu'il a à transmettre, il ne dispose pas toujours et *a priori* du sujet de la phrase qu'il souhaite construire. Il se trouve donc face à une question cruciale, qui est de savoir « d'où devrait partir ma phrase pour réussir ce que j'envisage d'exprimer ? » Ainsi, deux corrélats informatifs, juxtaposés, dans une phrase comme :

(19) Ma voiture est dans le garage.

1 2

paraissent-ils suffisants à un persanophone qui souhaite indiquer, en français, l'endroit où se trouve actuellement sa voiture, et insuffisants à un Français qui, dans sa traduction de la même situation, tient également compte du possesseur de la voiture (en tant que celui qui l'a posée dans cet endroit, qui a à aller l'y chercher, ...) à travers une phrase présentant, cette fois, trois ordres de constitution :

(19') *J'ai ma voiture dans le garage.*

1 2 3

Les définitions qu'on donne du sujet ne sont donc opérantes qu'après coup, c'est-à-dire une fois qu'on a décidé de l'élément qui va être qualifié de tel dans la future phrase produite. Remarquons, à l'appui de cette idée, qu'aux yeux de notre persanophone, la phrase à la française ci-dessus débute par une donnée qui ne favorise en rien l'intention communicative de son énonciateur et peut, de ce fait, en être enlevée.

5. Proposer quelques stratégies d'instauration du sujet pour la phrase

Dans la même lignée de réflexion, à la question « de quoi parle chacune des trois phrases suivantes ? » personne n'hésitera à répondre qu'elles parlent, toutes les trois, de la hauteur des cheminées :

(20) *La hauteur des cheminées est de 50 mètres.*

(20') *Les cheminées sont hautes de 50 mètres.*

(20'') *Les cheminées s'élèvent à 50 mètres (de hauteur).*

La question se pose alors de savoir : qu'est-ce qui fait qu'on ait « les cheminées » (et non pas « la hauteur ») en tête des deuxième et troisième énoncés, c'est-à-dire dans une position qui est normalement réservée au sujet en tant que partie de la phrase à propos de laquelle on apporte une précision ? La réponse c'est que la langue ne se contente pas de créer du sens, mais tend plutôt à en préparer l'avènement, d'où la vue panoramique que certaines phrases comme celles sous (20') et (20'') (et plus bas, (21)) offrent de la réalité.

Cette vérité affecte profondément la conception de phrase chez l'apprenant de français qui est loin de se douter que la position du sujet

peut être occupée, à titre d'exemple, par un élément qui appartient intrinsèquement à la catégorie des adverbes, comme il en est ainsi dans :

(21) La Réunion offre une merveilleuse diversité de couleurs et d'odeurs.

qui saurait se lire comme une variante stylistique plus ou moins élaborée de :

(21') La diversité des couleurs et des odeurs est merveilleuse en Réunion.

(21'') Les couleurs et les odeurs sont merveilleusement diverses en Réunion.

Nous sommes d'avis qu'une bonne part de la difficulté qu'éprouve l'apprenant à faire des phrases, renvoie à celle de ne pas savoir par où commencer ou, autrement dit, à l'embarras du choix d'un sujet pour sa phrase. Pour remédier à ce problème, nous proposons, ci-dessous, un certain nombre de stratégies de perception du sujet tout en mettant en garde contre la fausse idée, présumée d'ailleurs chez l'élève, que le sujet de la phrase coïncide avec celui de la parole (il optera, par défaut, pour « la hauteur » et « les couleurs et les odeurs » comme sujets de phrase dans les deux dernières séquences descriptives citées plus haut).

5.1. Stratégie de « sujet allié »

Dans ce qui suit, nous entendons par le mot « stratégie » toute opération menant à la résolution d'un problème. Paul Cyr affirme, à cet égard, que :

« Dans le cadre de l'acquisition des L2, les auteurs ont tour à tour désigné les stratégies comme étant des comportements, des techniques, des tactiques, des plans, des opérations

mentales conscientes, inconscientes ou potentiellement conscientes, des habiletés cognitives ou fonctionnelles, et aussi des techniques de résolution de problèmes observables chez l'individu qui se trouve en situation d'apprentissage. »
(Cyr, p. 3)

Cette première stratégie consiste à faire un inventaire mental, en mots correspondants, des différentes réalités qui sont, d'une manière ou d'une autre, concernées (plutôt que forcément impliquées) par le fait qu'il s'agit de formuler en phrase. Ainsi, se forme, pour ce dernier, un champ subjectal virtuel, soit un champ de sujets potentiels à partir desquels on compterait pouvoir l'approcher pour l'exprimer. Certaines de ces réalités font partie intégrante du fait en question, si bien qu'elles s'exposent immédiatement à l'esprit : dans l'exemple sous (21), « couleurs et odeurs », « Réunion » et « divers(ité) » – notons que cette dernière fait l'objet même de la parole – qui sont structurellement inhérentes au fait < la diversité-des couleurs et des odeurs-de la Réunion > comptent dans ce premier groupe. Mais il y a d'autres entités (êtres ou choses) qui sont à chercher plus loin et qui, elles aussi, sont susceptibles de pouvoir occuper la position du sujet. Par exemple, « le visiteur » dans :

(21'') *Le visiteur **s'étonne** devant la diversité des couleurs et des odeurs qu'il découvre en Réunion.*

ou « on » dans :

(20'') *On **estime** à 50 mètres la hauteur des cheminées.*

, qui sont extérieurs au faits respectifs : < la diversité des couleurs et des odeurs de la Réunion > et < la hauteur de 50 mètres des cheminées >, illustrent cette deuxième et dernière catégorie de sujets virtuels.

Mais éclairons un peu plus les choses. Une comparaison de (21') avec (21'') où le nom « diversité » connaît comme alternative l'adjectif « diverses », montre que cette stratégie est, dans son premier mode de fonctionnement, tributaire des connaissances morpho-syntaxiques de

l'individu. L'idée est donc de chercher, pour les différents attributs de la matière de notre parole, des familles de mots correspondantes dans la langue. Suivant que nous choisissons tel ou tel mot au sein de la même famille, la phrase subira certainement une structuration différente, pour la simple raison que tout changement local au niveau morphologique mènera à un changement global au niveau syntaxique, ce dont fait part le couple d'exemples suivant :

(22) *Le rap français est souvent **politiquement** engagé.*

(22') *La **politique** (la question politique) a sa place dans le rap français.*

Mais l'inventaire des sujets proposés par cette stratégie, comme nous l'avons souligné, n'est pas encore épuisé. Nous suggérons, par une deuxième tentative, de trouver pour le nom servant de sujet de la parole ou de sujet rhématique (voir la table ci-dessous) : « hauteur » dans (20), « diversité » dans (21) et « nombre » dans ci-après (23), le verbe correspondant au fait ou à l'action que ce nom évoque à cette occasion, au détriment de tou(te)s les autres qu'il aurait provoqués ou subies s'il avait donné lieu à d'autres informations à son sujet. Par exemple, on peut « réduire » la hauteur de quelque chose ou, inversement, l'« augmenter », l'« atteindre » ou la « franchir », ... mais dans (20), l'intention communicative de l'énonciateur est de « donner (cette hauteur) en chiffre », ce qui présuppose qu'on la soumet à l'action de *mesurer* ou à une de ses modalités comme *estimer* (voir (20''')).

Phrase			
Thème	Rhème		
	Sujet	Verbe	Complément
<i>Les cheminées</i>	<i>la hauteur</i>	<i>est de</i>	<i>50 mètres</i>

De même et sans que l'énoncé (23), sous sa forme accomplie, soit d'avance présent dans l'esprit de l'apprenant, le seul constat que le sens à communiquer consiste en un nombre donné de choses (en l'occurrence de pays) suffit à le conduire à opter ici pour « compter » et, par voie de conséquence, un sujet occasionnel comme « on » ou « nous » qui y conviendrait :

(23) En 1979, le nombre des pays ayant des relations diplomatiques avec la Chine est de 121.

*(23') En 1979, **on compte** 121 pays qui ont des relations diplomatiques avec la Chine.*

La confrontation des différentes possibilités énonciatives qu'ont prises en charge, jusqu'ici, les énoncés réunis sous le même numéro, nous amène à reconnaître que les termes du contenu à exprimer surgissent, par évocation, dans l'esprit de l'apprenant de sorte qu'il lui est difficile de leur attribuer des rôles dans le discours correspondant. C'est, en effet, cette absence de rapport prédéterminé – la grammaire se tait là-dessus – entre la configuration mentale de ces éléments préverbaux et leur répartition dans l'ordre verbal de la phrase qui entrave leur expression par l'apprenant : il sait ce qu'il veut dire sans pour autant savoir comment le dire ou, dans la perspective que nous adoptons ici, comment le débiter. En d'autres termes, un des problèmes majeurs auquel il doit faire face est de diachroniser par et en langue un ensemble d'entités qui n'existent qu'à synchrone pour lui.

5.2. Stratégie de « sujet co-sémique »

A la différence de la précédente qui découlait d'une disposition associative, donc syntagmatique des vecteurs de sens (< la diversité-des couleurs et des odeurs-de la Réunion >, ...), cette stratégie définit pour ce dernier un réseau paradigmatique dont les différents membres ont

germé autour d'un sème de base commun. Ainsi, des termes comme « importance », « intérêt » et « consacrer » (voir ci-dessous (24) et ses variantes) qui, tout en appartenant aux catégories grammaticales différentes, se font rappeler mutuellement, deviennent-ils, chez le locuteur, un tremplin à la constitution des énoncés aux sujets différents qui traiteront, pourtant, tous de la place qu'occupe un problème donné (en l'occurrence la surconsommation), chez une personne donnée (en l'occurrence l'auteur du livre). Sans qu'on puisse forcément parler ici d'une forme de recours à la synonymie – auquel cas on contourne le problème plus qu'on ne le règle – le sujet est à chercher parmi les termes et notions qui sont (non plus, comme pour la première stratégie, *concernés*, mais) *évoqués* par le fait qu'on a à traduire langagièrement :

(24) *L'importance du problème de surconsommation n'est pas à prouver chez l'auteur.*

(24') *L'intérêt de l'auteur pour le problème de surconsommation traverse son œuvre.*

(24'') *L'auteur a consacré une bonne part de son œuvre au problème de surconsommation.*

De la même façon, « solution » comme nom et « proposer » comme verbe, partageant ensemble le sens de *bonne issue*, provoquent – le premier en devenant lui-même sujet, le deuxième en nous le révélant – la naissance de deux énoncés qui, bien que sémantiquement distincts, disent à peu près la même chose. Ce dernier constat est d'un intérêt particulier pour notre étude quand on se rend compte que ce qui importe effectivement à l'apprenant c'est moins de respecter ces nuances de sens que d'arriver à faire passer ce sens à travers une phrase correcte :

(25) *Il a proposé de donner aux preneurs d'otage ce qu'ils exigeaient.*

(25') *La solution consistait pour lui à donner aux preneurs d'otage ce qu'ils exigeaient.*

A notre avis, le concept de « sujet », dans ses acceptions grammaticales courantes, voit son efficacité diminuer lors d'une production, surtout à l'oral, en langue étrangère et il faut donc en proposer, voire inventer un autre. En effet, ce que l'apprenant a besoin de chercher est moins un sujet pour sa phrase qu'une *entrée* à celle-ci (parmi d'autres qui restent plausibles pour la même situation), d'où cette expression « sujet efficace » que nous avons remplacée, au début de notre travail, à celles qui existent déjà dans la littérature du domaine.

Essayons maintenant de déterminer le rapport sémantique des mots « vouloir » et « selon » qui font figure de cette clé de voûte pour construire les phrases suivantes :

(26) *La loi **veut** que le contrat de mariage ne puisse se faire autrement que devant notaire.*

(26') ***Selon** la loi, le contrat de mariage ne peut se faire autrement que devant notaire.*

Les deux termes, tout en étant différemment classifiés grammaticalement, partagent le même sème commun ou « co-sème » de *visée d'esprit*, ce qui se comprend à partir de leurs significations respectives : « avoir la volonté de » et « du point de vue de ». En vertu de ce rapport d'« isosémie »³, ils se mettent à se faire écho et devenir hyposynonymes⁴ l'un pour l'autre. Comme nous voyons ici, l'élément déclencheur de la constitution de la phrase n'apparaît pas forcément en sa tête (26) et lorsqu'il en est ainsi (26'), il peut toujours être loin de se donner comme son sujet, ce qui nous fait voir que cet élément est beaucoup plus qu'un mot parmi les autres dont la phrase est constituée. Il est, en effet, la forme verbalisée de quelque chose de beaucoup plus important chez l'énonciateur et qui s'avère décisif pour la structuration de son énoncé et, plus particulièrement, l'attribution d'un sujet à celui-

³ Le terme est proposé par Bernard Pottier, dans sa *Linguistique générale : théorie et description* (1974), bien que le linguiste le définisse pour les séquences syntagmatiques de mots et d'énoncés, c'est-à-dire énoncés ou textes.

⁴ Par exemple, « rectangle » est un hyposynonyme pour « carton » (Ricardou, p. 117)

ci. Ce n'est donc pas le sujet qui, dans notre exemple, est à l'origine de la mise en phrase, mais le *geste explicatif* de l'énonciateur à l'égard du fait qu'il envisage de traiter dans son futur énoncé (conclusion d'un contrat de mariage). L'évaluation de l'énonciateur de la considération qui fera, plus tard et lors de la mise en phrase, l'objet du couple (26) / (26') (« le contrat de mariage se fait devant notaire »), la traduit comme une *obligation*, d'où le dégagement, dans son esprit, de la suite hyposynonymique de « vouloir », « selon », « conformément », « demander », « imposer », « exiger », « devoir », « nécessité », « règle », « ordre », et même « dire », ... - ce dernier étant une variante atténuée des précédents, comme dans « la loi dit que ... » -, au sein de laquelle il puise un appui pour entreprendre la verbalisation de son idée.

5.3. Stratégie de « sujet-synthétique »

Dans notre dernière stratégie, nous faisons recours à des connaissances d'ordre discursivo-sémantique. Il y a des cas où, contrairement à la classification que Danièle Flament, inspirée de Combettes, offre des différentes possibilités pour thème d'être introduit dans la phrase française et selon laquelle on compte « trois types fondamentaux de progression : la progression linéaire, la progression à thème constant et la progression à thème dérivé » (Flament, p. 64), le sujet devient l'instaurateur d'une progression à thème « synthétique » dans ce sens qu'il s'actualise sous forme d'une notion dans laquelle le locuteur circonscrit la totalité du contenu précédemment exprimé pour en offrir une vue subjective. De telles suites de phrases connaissent une forme, pour ne pas dire de rupture, au moins de dislocation thématique et s'opposent, à cet égard, aux modes de progression reconnus par Combettes. Ci-dessous, les mots « tentation » et « surprise » illustrent ce nouveau moyen de cohésion discursive si on fait précéder les phrases qui les comportent respectivement de « *Faut-il renoncer au monde ?* » et « *On a annoncé les noms des gagnants* » :

(27) *La tentation est grande chez l'homme.*

(28) *La surprise était totale.*

La combinaison des deux phrases dont chacune de ces deux séquences est constituée, donne lieu à une hyper-phrase où les mots en question apparaissent, contrairement à leur rôle initial d'anaphore, dans une position cataphorique par rapport à ce qu'ils désignent :

(27') *La tentation de renoncer au monde est grande chez l'homme.*

(28') *La surprise d'avoir connu les noms des gagnants était totale.*

(en admettant que « annoncer quelque chose » mène nécessairement à « le connaître »).

Pour comprendre cette stratégie et la présenter dans son cours de langue, il faut d'abord saisir la relation qu'entretiennent les deux éléments qui se trouvent ici de l'un et l'autre côté de la préposition « de ». On entend souvent que « de » relie un nom et son complément, comme il en est ainsi dans « une carte de visite ». Dans cet exemple, l'objet désigné par le mot composé prime sa fonction dans la mesure où ce dont on parle c'est une carte et cela avant de considérer qu'elle est destinée à qui souhaite contacter la personne dont les coordonnées y figurent. Cette explication valant également pour « un arrêt de bus » ne convient pas à des suites comme « une fuite de gaz » ou « un signe d'amitié ». Dans ce dernier cas, par exemple, c'est le deuxième élément, à savoir « amitié », qui fait l'objet principal de la parole, le premier jouant plutôt le rôle du supplément (et non plus du complément) pour lui, une interprétation que la forme paraphrasée du syntagme – laquelle ne vaut d'ailleurs pas pour « une carte de visite » – confirme : de l'amitié, il est signe (* de visite, il est carte). Mais le cas des suites comme « la tentation de ... », « la surprise de ... », « la chance de ... », « l'idée de ... », etc. qui nous intéressent ici est autre, puisque ces suites ne se laissent expliquer ni par le schéma « nom + complément du nom », ni par celui « supplément du nom + nom », ni par n'importe quel autre dont on peut encore supposer l'existence. Ces remarques ainsi que nos réflexions de départ concernant la nature du mot qui occupe la première place dans ce troisième type de syntagme nous conduisent à le traiter d'une sorte de *descriptif* pour la partie qui le suit dans le

syntagme en question : « la tentation » devient ainsi un descriptif pour « renoncer au monde » dans le syntagme correspondant « la tentation de renoncer au monde ». Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut donc chercher ce descriptif afin de le placer, sous sa forme détachée, en tête de la phrase qui va le recevoir comme son sujet (voir ci-dessus (27) et (28)).

Conclusion

En didactique des langues, le sujet qui est un concept problématique, mérite une attention à part entière d'autant plus que toute construction en phrase implique, à de rares exceptions près, la mise en place d'un sujet. De ce point de vue, il est impératif, en termes de rentabilité pédagogique, d'apprendre plutôt qu'à (re)connaître le sujet d'une phrase déjà accomplie, à en proposer un pour celle qui va naître. Mais nous avons vu que le choix du sujet n'est pas si évident que cela pourrait paraître. En effet, chaque langue a sa propre façon de découper le monde phénoménal qu'elle reflète ainsi dans ses structures, et les locuteurs qui parlent cette langue partagent ce point de vue dans un accord collectif. L'expression énigmatique de « génie de la langue » nous apprend qu'il y a toujours des règles que les langues ne codifient pas telles quelles et qui, de ce fait, échappent à une formulation de type grammatical. Ce travail avait pour ambition de montrer que l'on pourrait toutefois tenter certaines manœuvres pour frayer une voie vers ces zones d'ombre que toute langue présente dans son fonctionnement. Le premier postulat que notre étude du cas particulier du sujet nous a permis de poser et qu'il s'agit de porter à la conscience des apprenants est que le sujet de la phrase peut ne pas être identique à celui de la parole. Ce simple constat a d'immenses intérêts pour ces derniers qui, poussés à tenter différents sujets pour leurs phrases, voient émerger dans leur esprit des structures variées pour les accueillir, ce qui augmente à la limite la chance de réussir leurs productions. Donc, un

des signes de la maturité linguistique de l'apprenant est sa capacité à concevoir des tournures et structures qui entrent en concurrence pour satisfaire ce qu'il souhaite dire. Tout en admettant que celles-ci soient toutes grammaticalement correctes, il y en a qui s'ajustent mieux aux habitudes langagières des Français et qui, en cas d'être retenues et utilisées font preuve de perfection chez l'apprenant. Pour les autres alternatives dont la grammaire reconnaît autant la possibilité d'apparaître dans sa bouche ou sous sa plume, on est renvoyé à l'opposition traditionnelle entre théorie / pratique, règle / usage et enfin, compétence / performance. La question se pose alors de savoir si nous devrions juger fautive une phrase qui, tout en étant impeccablement structuré du point de vue de la grammaire, trouve peu de chance de voir le jour chez le locuteur natif.

Déclaration

Conflit d'intérêt

L'auteur affirme qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

ORCID

Mohsen ASSIBPOUR



<https://orcid.org/0000-0002-8450-784X>

Références :

Le nouveau Petit Robert, Paris, Le Robert, 2010.

Abeillé, A. et Godard, D., *La Grande grammaire du français*, Paris, Actes sud, 2021.

Combettes, B., *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, Bruxelles-Paris-Gembloux, De Boeck-Duculot, 1983.

Cyr, P., *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, Clé International, 1998.

Danièle, F., « L'entrée *thème / rhème* du glossaire de *Comenius* », In *Linx*, n° 55, 2006, pp. 61-71.

Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L. et al., *Grand dictionnaire linguistique & sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007 (1994).

Girard, G., « La notion de sujet et la notion de complément », In *Cercles*, n° 9, 2004, pp. 38-52.

Kerbrat-Orecchioni, C., *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 2012 (1986).

Maillard, M., « Y a-t-il prédication sans sujet ni verbe ? Approche interlinguistique », In *Faits de langue*, 31/32, 2008, pp. 23-32.

Pottier, B., « Préalables pour une grammaire fondamentale du français », In *L'Information grammaticale*, n° 6, 1980, pp. 2-10.

_____, *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck, 2000 (1974).

Ricardou, J., « Deviens, lecteur, le scripteur que tu es », In *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 67, 1990, pp. 105-125.

Wilmet, M., *Grammaire critique du Français*, Paris, Hachette supérieur, Bruxelles, Duculot, 1997.

Comment citer : Assibpour M. (2026). Sujet et choix du sujet en français, *Recherches en langue française*, 6(12), 49-78. DOI: 10.22054/RLF.2026.90596.1234.



Recherches en langue française © 2020 par Université Allameh Tabataba'i sous la licence Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International